

J'accuse... !

Manifeste adressé aux chefs d'Etats et personnalités ci-dessous:

Son Excellence François Hollande, Président Français et Commandant en Chef de l'Opération Serval;

Son Excellence, Professeur Diacounda Traoré, Président par intérim du Mali;

Son Excellence Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO;

Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso et Médiateur de la crise malienne au nom de la CEDEAO;

Son Excellence Pierre Buyoya, représentant spécial de de l'Union Africaine au Mali, chef de la MISMA et ancien président burundais;

Son Excellence Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies;

Son Excellence Romano Prodi, envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la crise du Sahel.

Son Excellence José Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne;

L'Honorable Madame Navanethem Pillay, Haut-Commissaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme;

Maître Fatou Bensouda, Procureure de la Cour Pénale Internationale (CPI);

Représentants des pays voisins et autres pays impliqués positivement dans la gestion de cette crise;

Représentants des associations, organisations et institutions des droits humains et médias, société civile et personnes de bonne volonté, et tous les autres acteurs participants de près comme de loin dans la gestion de cette guerre/crise complexe.

2

J'accuse...!

Je manifeste, je proteste, je dénonce, j'interpelle, je condamne et j'accuse...!

A la fin de l'année du cinquantenaire anniversaire de la République du Mali, et au début de son second cinquantenaire, il apparaît clairement que «Maman la République» n'est pas parvenue à se faire aimer par tous ses enfants, au point de mettre gravement en doute l'existence d'une quelconque «unité nationale du Mali». Elle reste encore, une République dirigée par un pouvoir accusé par certains citoyens d'être sectaire à cause de son népotisme. Au même moment où, elle initie son second cinquantenaire, croyant avoir unifié les voix de tous les enfants de la maison, un groupe de ses enfants proteste politiquement et légalement sans violence en réclamant plus d'amour, de justice social, de sécurité et d'équité, ce qui se résume en une envie d'une vraie démocratie dans un régime républicain. Cela a valu à certains de ces enfants protestataires d'être arrêtés et blâmés pour avoir dépassé les limites que « Maman la République » s'est tracées. Pour certains, ce sont les enfants gâtés de «Maman la République», ainsi, ils sont accusés d'avoir 'blasphémer'. L'abus de langage des jeunes gens, se résume en demandant l'autodétermination interne de leur région tout en dénonçant à la fois, les dérives de Maman la République vis-à-vis de leurs communautés plus particulièrement leur zone géographique administrative et politique, qui plongeait dans un chaos d'insécurité totale, caractérisée par le terrorisme international importé et avéré, le trafic de drogue, le trafic humain et le manque de soutien avec le retrait des Organisations Non Gouvernementales (ONG) humanitaires.

Il semble que les principes gérontocratiques et kakistocratiques, qui nous caractérisent, ont prévalu sur les principes démocratiques et républicains. Les jeunes réclament leurs droits au nom de la Constitution et des normes internationales que Maman la République avait ratifiées. La réaction a été disproportionnée par l'arrestation des deux éléments, et leur mise à la disposition de la Sécurité d'Etat, sans aucun respect des droits de la dignité humaine qui sont garantis par la Constitution dans son préambule, puis son titre premier contenant 24 articles.

Ces enfants dénoncent les dérives, de Maman la République, caractérisés par une idéologie étrange, propagés par des éléments biscornus et exécutés par des personnes abracadabrantes au même moment où elle a atteint sa maturité de 50 ans, l'âge de la ménopause communément appelé 'retour d'âge', vu aussi comme l'âge de la pleine sagesse. Dans le langage africain, nous voyons que dans le mémorandum des enfants (Voir les revendications

3

du Mouvement National de l'Azawad (MNA), un mouvement des jeunes, qui plus tard, fera partie des fondateurs du Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA), qui est la base du conflit entier), « Maman la République » n'est pas vue comme une maman, sinon une marâtre mauvaise, violente, méchante, injuste vis-à-vis d'une partie de ses enfants, notamment les protestataires. La paire des protestataires est libérée du cachot, après deux semaines sans procès public, grâce à la pression des défenseurs des droits humains de l'intérieur comme de l'extérieur et des bonnes volontés sensibles de la République.

Et pourtant, les pour comme les contre, sont pour, ou, en partie pour, des maux dont souffre Maman la République et dénoncés par les protestataires. Et, à la même période, sous le même régime, d'autres enfants de Maman la République protestent violemment pour réclamer, l'amélioration de l'Etat de la route qui lie leur écolé à leur ville. Son Excellence, Président de la République dépêche urgemment deux ministres de son gouvernement: celui de la jeunesse et celui de l'administration territoriale, tous deux ont rencontré les jeunes protestataires auxquels ils ont donné satisfaction à leurs revendications, selon les medias. La gestion du pouvoir apparaît être la même et refuse de changer certaines positions ou décisions vis-à-vis des problèmes clés de notre pays.

Ainsi, en ma qualité de citoyen engagé, membre de la société civile, humaniste et défenseur des droits de l'homme, je refuse de cautionner le mutisme complice face aux injustices sociales et aux menaces dont souffrent les innocents sans voix. Par ma voix, je parle au nom des populations sans voix et sans sou, et au nom de la République sans voix, en manifestant, protestant, dénonçant, interpellant, condamnant et accusant ceux-là, qui ont agi et agissent, en leurs propres noms, en se substituant aux sans voix, et à la République sans voix ou plutôt dont la voix est cassée et inaudible sur certains de ses problèmes.

J'accuse Son Excellence François Hollande, Président de la République française auteur de l'intervention militaire au Mali de l'Opération Serval, de vouloir concevoir, planifier et exécuter le plan d'expulsion et d'exaction des innocents civils Arabo-Tamasheks et Peuls au Mali, principalement au nord, et surtout dans la région de Tombouctou, où, une armée malienne monocolore, raciste et anti-blanc est déployée, sous l'autorité des français, dont la tâche semblait ambitionner exterminer et expulser les Arabes et Tamasheks, tout en exprimant son hostilité aux «blancs = arabes et tamasheks clairs» comme il a apparu dans le reportage, de la journaliste, publié sur plusieurs medias. Le Capitaine l'a dit : «dégagez les blancs! Les blancs-là ont ne veut pas d'eux», voilà comment le Capitaine remercie son compatriote arabe,

4

qui vient lui livrer une vache en récompense de la libération de sa ville, Tombouctou. Malgré, l'humiliation et le rejet des blancs, leur vache fut abattue et mangée par ceux-là mêmes, qui ne veulent rien d'eux. Le Capitaine ne fait que nous rappeler, les propos racistes et insultants en français, comme en Bambara, tenus par le Capitaine auteur du massacre du campement des Tamasheks, situé près de Daibaly en 2012, à qui nous ferons référence ultérieurement ici. Par conséquent, M. François Hollande, Président français, n'a aucune excuse en ce qui concerne ces massacres et humiliations à caractère racistes et génocidaires, commis sous la responsabilité de ses militaires, du fait qu'il a été avisé, prévenu et mis en garde pour l'éviter par le Secrétaire Général des Nations Unies, et d'autres experts de la crise. Comme un adage le dit: «Un homme averti en vaut deux».

Je dénonce la responsabilité totale ou complice de Son Excellence François Hollande, Président Français en sa qualité d'auteur intellectuel, dans les exactions des populations civiles innocentes ciblées par l'armée malienne. Ceci, se justifie par l'acceptation de l'envoi des unités militaires maliennes uniquement noires, susceptibles de massacrer les Arabes et Tamasheks clairs et toutes autres personnes en position de faiblesse, qui tenteront de se s'opposer audit projet. L'histoire prouve cela à suffisance, et l'intervention française semble confirmer, que l'armée malienne a toujours eu la caution morale de la France, dans les massacres commis à l'encontre des populations civiles innocentes Arabes et Tamasheks, de 1963 à nos jours. En conséquence, la politique d'épuration ethnique au Mali à l'encontre des teints clairs (Arabes et Tamasheks) ne résulte ni de la déconfiture actuelle de l'Etat malien, ni de l'indiscipline actuelle de son armée, mais plutôt issue d'une politique voulue entretenue et couverte par les responsables principaux des différents pouvoirs de l'Etat malien, de l'indépendance en 1960 à nos jours. Les différents massacres dont les preuves matérielles (fosses communes), témoignages et images existent encore à suffisance, pour le prouver suffisamment. A cela s'ajoute, l'impunité totale dont ont bénéficiée tous les auteurs de ces crimes sans exception.

J'interpelle Son excellence François Hollande, Président de la République française, en lui demandant, sur quel critère s'est-il basé pour autoriser à l'armée malienne composée uniquement de noirs, dirigés par des anti-blancs dont les actions ne semble viser qu'à purger et expulser les peaux rouges appelées aussi les blancs, d'intervenir dans la région de Tombouctou, au même moment où ladite armée est mixée à Ménaka et à Gao; tout en confiant la participation malienne à Kidal, aux éléments essentiellement composés de ceux, du MNLA et du Mouvement Islamique de l'Azawad (MIA) dissident d'Ansar Adine? Est-ce pour dire

5

que Tombouctou n'est pas mixée, ou plutôt dire que ses populations Arabo-Tamashek ne méritent pas la sécurité, de la part de leurs ressortissants militaires maliens ou membres du MNLA et MIA, comme ce sont les deux mouvements collaborateurs parmi les mouvements «rebelle et islamistes du nord»? Et pourtant, je manifeste mon désaccord avec une quelconque réponse affirmative à la question relative au mixage de la région de

Tombouctou. Puisque, c'est dans les deux régions (Tombouctou et Gao), que les cimetières des envahisseurs colonisateurs français sont alignés à partir du cercle de Niafouké, sur les côtés des deux rives du fleuve Niger, jusqu'à la zone occupée présentement par la République consoeur du Niger. Tout en citant les principaux leaders Héros coordinateurs des luttes de résistances de l'époque, conformément à l'avancée des colonisateurs sur leur territoire, j'ai nommé: Mohamed Aly Ag Mohamed Ahmad dit Ingona, Cheiboun Ag Fandagomo, Firhoun Ag Alinsar à l'instar des autres. Le territoire fut suffisamment imbibé par le sang de nos martyres résistants à la colonisation. Je ne fais pas d'histoire et ne donne point un cours d'histoire, que Son Excellence est supposé connaître mieux que moi, puisqu'il a été écrit, par ses compatriotes acteurs et témoins oculaires, et non témoins, plus que par les miens. Mais, je confirme mon étonnement, qui justifie mes questions, surtout que, beaucoup de militaires arabo-tamasheks maliens et loyalistes, ressortissants du nord, sont encore dans l'armée malienne et laissés au sud sans aucun entendement.

J'interpelle tous les responsables de la gestion de cette guerre/crise sans exception, de près comme de loin, à mixer urgemment toutes les forces armées maliennes qui opèrent au nord, dans le but d'arrêter et d'éviter la continuité des massacres à l'encontre des populations innocentes Arabo-Tamasheks. L'armée malienne a suffisamment d'hommes Arabo-Tamasheks loyalistes, dont leur participation aux opérations permettra d'éviter la continuité des massacres déjà vécus. Je recommande aussi, de faire participer les sonrhais de l'armée national, appartenant aux villages déjà suspectés d'avoir abriter les islamistes extrémistes, pour éviter toute sorte d'amalgame. Pour un début, ceci, apparait déjà, avec l'envoi du Colonel Maiga à la tête de la gendarmerie de la région de Gao, Un colonel sonrhai qui doit connaitre et voir les sonrhais, différemment des autres militaires qui les méconnaissent, et, ainsi, il aura facilement la coopération des populations de la zone, dont il est originaire.

J'interpelle les responsables militaires et politiques, de près comme de loin, chargés de diriger et de gérer cette guerre et crise, de comprendre que la protection des droits de l'homme particulièrement, celle des vies humaine en danger, ne se gère pas, par une politique de médecin après la mort. Ainsi, envoyer des cinquantaines, des centaines ou des milliers des

6

défenseurs des droits de l'homme au nord, ne mettra pas fin aux massacres, puisqu'ils n'intégreront pas les forces armées, et ne feront qu'un travail de médecin après la mort, à la rigueur détecter ou confirmer les auteurs des crimes déjà commis, dont certains sont bel et bien connus par la population. Leur présence ne pourra nullement constituer une force significative de dissuasion pour les assassins militaires déjà habitués à cette sale besogne.

Je dénonce le caractère ambigu et partial, des droits humains au nom desquels l'Opération Serval est intervenue au Mali. Des centaines de personnes civiles innocentes ont été torturées, exécutées et portées disparues, sans que les auteurs des crimes ne soient ni arrêtées, ni radiées de l'armée, ni traduit à la Justice, comme promis par la France et l'Etat-Major malien. Pire, le Ministre de la défense française se permet de blanchir son armée responsable en partie, tout en condamnant sans effet, les actes inhumains des militaires maliens, exécutants de sa politique inhumaine et honteuse. Cependant, l'enlèvement d'un français fera automatiquement l'objet de la mobilisation de la France entière, des autorités de l'Etat dans lequel l'enlèvement aurait eu lieu, et tous ses Etats voisins, en qualifiant les actes de tous les adjectifs superlatifs appropriés, à l'action inhumaine et honteuse. Cette politique de deux poids deux mesures, semble montrer que les autorités françaises croient moins à l'égalité des hommes, et à la lutte pour la protection et la promotion des droits humains au nom de l'Humanité, pour l'Homme avec grand « H ». Un français, voire un occidental, est-il égal à un malien, voire un tiers-mondiste?

Je manifeste mon inquiétude, Son Excellence François Hollande, Président de la République française et Chef de guerre, face à l'évolution de la situation que nous vivons, qui ne manque pas de similitudes avec la situation Rwandaise qui a conduit au génocide des Tutsis. C'était sous la direction de Son Excellence François Mitterrand, Président français à l'époque, votre homonyme issu de votre Parti Socialiste Français. D'où la crainte d'un Rwanda bis au Mali à l'encontre des Arabo-Tamasheks. Je rappelle, que c'est l'armée française qui fut accusée d'avoir formé et encadré les auteurs dudit génocide Tutsi. M. François Hollande, Président de la République française, Chef de guerre, c'est le lieu de remémorer ici, que la marginalisation et la discrimination raciales, dont les Arabo-Tamasheks sont victimes depuis la colonisation à nos jours, tirent leurs sources dans les doctrines conçues par les militaires administrateurs français coloniaux¹, puis héritées et appliquées par les différents pouvoirs de la République du Mali. Sans ambages, je confirme et persiste qu'il n'y a eu jamais de guerre raciale ou

¹ Voir les communications administratives du Lieutenant-Colonel AUDEOUD, le Commandant Bétrix et autres. génocidaire entre blancs et noirs, parmi les communautés qui ont partagé ce territoire de l'époque immémoriale à la colonisation française. Ceci, est prouvé à suffisance par les ouvrages historiques écrits avec honnêteté, et les

ouvrages traditionnels historiques oraux.

Je dénonce, Son excellence François Hollande, Président français, Chef de guerre, le caractère inégal, inouï et abject que les institutions internationales des Nations Unies et d'autres Etats du monde et médias ont manifesté, entre la protection de l'existence, de l'Homme lui-même dans cette crise en particulier celle des arabotamasheks, et celle des mausolées construits au-dessus des tombes des ancêtres de ceux-là, dont leurs disparitions physiques en masse font moins de réactions et de sympathie par rapport à celle d'un mausolée détruit. Dans votre visite à Tombouctou, nous avons vu la Directrice de l'UNESCO à vos côtés en promettant des millions pour la reconstruction des mausolées détruits par les extrémistes, sans rien dire sur la menace qui visait une partie de la population de Tombouctou, sans rien dire sur la paupérisation des populations de Tombouctou, en particulier le poumon de son économie mercantile qui venait d'être pillée par les bandes de badauds comme d'habitude. Où était l'Honorable Navanethem Pillay, Haut-Commissaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, la dame de fer de la lutte anti-apartheid? Elle ne devrait point être absente de votre délégation qui visitait un lieu, d'une autre forme d'apartheid inversé de fait et non de droit. Les populations victimes, d'épuration ethnique répétée au Mali, sont étonnées de voir l'intérêt porté par les Nations Unies aux mausolées à travers la Directrice de l'UNESCO à vos côtés, sans jamais voir une telle action durant un demi-siècle parsemé par leurs massacres, y compris les moments les plus visibles et connus de leurs horreurs, tels que les massacres du village de Léré, sous le Capitaine Berdougou Koné en 1991, les massacres du village de Kel Assouk à côté de Gao en 1994, ceux de Tombouctou de 1991 à 1996 etc., sans oublier les massacres actuels ethnique et raciaux de 2013 etc. Ce n'est point le lieu d'en citer plus, puisqu'il en a assez. C'est le lieu ici, de rendre hommage aux vrais maliens nationalistes et républicains, j'ai nommé le Docteur Soumaré, qui a eu le courage de s'opposer ouvertement avec abnégation aux massacres de Kidal en 1963, perpétrés ignominieusement par le Capitaine Diby Sylla Diarra. Et l'ancien Premier Ministre malien Son Excellence, Alhaj Ibrahim Boubacar Keita, l'homme à la responsabilité morale et historique, qui n'est pas parti par quatre chemins pour qualifier le massacre du village de Kel Assouk de pogrom, à un moment, où il était encore Chef du Gouvernement malien.

Mesdames et Messieurs, laissez-moi rêver et croire encore, que tout ce que l'humanité fait, particulièrement les Nations Unies, a pour fonction de servir l'Être humain positivement, sur la base d'une justice sociale, et que l'Homme reste et restera toujours au centre de tout ce que nous faisons. C'est pourquoi, j'attire l'attention des Nations Unies sur la réalité des faits.

J'interpelle Son Excellence François Hollande, Président de la République française, initiateur, auteur et Commandant de Chef de l'Opération Serval; s'il vous plaît, dites-nous la vérité et dites-la au monde. Est-ce vrai que l'Opération Serval vise à éradiquer les extrémistes islamistes au Mali, et restaurer l'intégrité territoriale du pays? Et après quoi? Et la question de l'Azawad qui perdure malgré les multiples accords signés non respectés selon les médiateurs et témoins? C'est la question de l'Azawad qui est aussi à la base des malheurs des nordistes voire tout le Mali, par conséquent, elle doit être gérée et résolue définitivement dans l'intérêt humaniste, altruiste et juste pour ses populations, sans aucun esprit de vengeance, de défaite ou de victoire.

Je suis confus, comme beaucoup le sont. M. François Hollande, il semble que votre Opération Serval a profité d'un moment où le peuple malien était atteint de traumatisme, provoqué par l'avancée des extrémistes islamistes vers Bamako, après leur prise de la ville de Konna, poste avancé des forces armées maliennes. Auquel, s'ajoutait le brouillement de la classe politique à Bamako, qui faisait état d'une présomption d'un coup d'Etat en perspective. C'était le moment où personne, à Bamako comme à l'intérieur du Mali, ne jouissait de ses facultés mentales. C'est dans ces conditions, que Son Excellence Diacounda Traoré, Président par intérim de la République malienne a sollicité votre intervention aérienne pour stopper l'avancée des islamistes, ce qui était nécessaire et appréciée pour éviter la « somalisation totale » du pays. Ainsi, nous savons tous, la suite que nous vivons et suivons, avec étonnement et angoisse.

Je manifeste mon soutien moral et humaniste aux familles endeuillées par cette guerre, dont j'ignore encore ses tenants et aboutissants. Tout en responsabilisant les responsables de leur impéritie ou complicité, de ne pas pouvoir ou vouloir résoudre la crise par une voie moins dramatique, que celle-là, qu'elle est en train de suivre. Tout ceci met à nu, les incomplétudes qui caractérisent l'Homme du XXIe Siècle.

Je proteste Son Excellence François Hollande, Président de la République française et Chef de guerre, contre les destructions massives des quelques maigres et rares infrastructures de développement, que nous avons acquises chèrement avec beaucoup de sacrifice, sous prétexte d'éradiquer les extrémistes islamistes du Nord du pays. Voulez-vous nous dire, que les quelques dizaines des extrémistes islamistes du Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), qui sont restés à Gao, ou renforcés par quelques éléments infiltrés venant des villages environnants (selon l'armée malienne), ne peuvent être anéantis qu'en détruisant nos quelques rares

infrastructures dans lesquelles ils étaient retranchés? Je ne suis ni un paramilitaire, ni un militaire, mais, je ne partage point cette stratégie ni avec vous, ni avec vos états-majors:

-Premièrement, je signale que Gao n'est qu'un gros village, que je connais bien, par conséquent, avec les milliers de militaires à votre disposition, appuyés par la haute technologie, les populations autochtones et le paysage désertique, les infiltrations venants de l'extérieur de Gao, ne pouvaient avoir lieu qu'à cause d'une mauvaise sécurisation de la ville, dont elle a été possiblement victime, puisque qu'elle pouvait être entourée sous forme de ceinture par une partie de vos éléments français, maliens et ceux de la MISMA.

-Deuxièmement, les éléments repérés dans les différentes infrastructures retranchés à l'intérieur, pouvaient être assiégés 24h/24h jusqu'à leur reddition à vos éléments, ou élimination physique dès qu'ils tenteront de sortir pour combattre, la troisième éventualité est leur mort de faim à l'intérieur. L'armée était en position de force, et reste encore plus avantageuse que l'ennemi retranché dans les maisons dont elle a le contrôle absolu. M. François Hollande, Président français et Chef de guerre, est-ce que le Mali n'est-il pas transformé en un champ d'expérimentation, et de démonstrations des qualités des engins des forces armées aériennes françaises sous forme de marketing pour attirer la clientèle indienne et autres?

Je manifeste, Son Excellence François Hollande, Président français, Chef de guerre, mon anxiété vis-à-vis de votre Opération Serval, et surtout de son après. J'espère que votre décision, ne sera pas pour nous, ce qu'a été le paradis promis par Son Excellence Bush, Président américain des Etats Unis, auteur de la guerre de 2002 en Irak, au Peuple irakien durant la guerre illégale et injuste contre Saddam Hussein et son pouvoir. Aujourd'hui, l'Irak est comparable à l'enfer plutôt qu'au paradis promis, à cause de l'insécurité et du sous-développement. Les fêtes sont devenues les occasions de malheur et de désespoir, à cause des guerres ethniques, tribales, religieuses et sectorielles ou régionales, couronnées toutes par les actes des kamikazes. Tous ces ingrédients sont presque déjà présents au Mali, dont certains se manifestent visiblement, ce qui inquiète toutes les personnes conscientes et soucieuses de l'avenir de ce pays.

Je proteste contre les propos de Son Excellence Diacounda Traoré, Président par intérim de la République du Mali, pour avoir nié publiquement sur les médias (Al Qarra TV), les massacres des populations civiles innocentes, perpétrés par ses propres forces armées, qui sont chargées de les sécuriser contre toute sorte de menace.² Comme un adage le dit:«la vérité rattrape toujours le mensonge, même s'il l'a devancée d'un siècle». Finalement, ce sont les militaires eux-mêmes, qui ont fini par admettre publiquement un doute sur la reconnaissance de leurs responsabilités criminelles, uniquement sur les cas mis à nu, par la presse occidentale en collaboration avec les défenseurs des droits humains, il s'agit du cas des quatre arabes commerçants de Tombouctou. Ce qui montre suffisamment, le comportement incorrect des responsables militaires par rapport à l'inculpation de leurs collègues assassins. Ces medias occidentaux nous ont montré, comment ces militaires maliens font la pression sur les témoins de leurs crimes. Et cette première fois, où leurs crimes sont dénoncés et exhibés par ceux-là, qu'ils ne peuvent ni opprimer ni censurer, ils veulent en profiter pour se blanchir et se donner une image de justes. Nous espérons que les auteurs des crimes commis contres ces innocents, sans voix, et contre la République, ne seront pas promus, camouflés dans les ambassades ou éclipsés sous prétexte d'être envoyés en formation à l'extérieure, comme les cas de leurs prédécesseurs, qui avaient été récompensés de ces différentes formes expliquées.

Malgré tout, nous souhaitons, que ce premier pas, sera un début de justice pour les innocents, particulièrement les orphelins, veuves/veufs et parents meurtris dans leur chair en perdant l'espoir, de la part de leur propre pouvoir. Ils sont doublement meurtris, non seulement, leurs parents sont exécutés injustement et illicitement ou portés disparus, mais aussi, on leur refuse de leurs reconnaître ces faits tout en leur narguant publiquement par ceux-là, qui devraient compatir avec eux, d'où, une deuxième mort pour eux. Le secours de la Communauté Internationale, les vrais journalistes, les bénis défenseurs des droits humains, protecteurs et avocats des sans voix et sans sou, incorruptibles montrent enfin une lueur d'espoir à ceux qui sont mis dans la caverne noire, par ceux-là mêmes, qui ont versé et versent encore le sang des innocents.

Je manifeste mon étonnement à l'égard de Son Excellence Diacounda Traoré, Président par intérim de la République du Mali, suite à son interview sur RFI (Journal Afrique 06h30 du 31/01/2013), dans lequel, il a affirmé haut et fort, que tous les éléments des milices Ganda Koy et Ganda Izo sont intégrés dans l'armée malienne. Est-ce-que, c'est pour nous dire que le

² http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=IUepNI92ltI

11

système milicien continu encore, et que la transition que vous présidez n'est faite ni pour rompre avec les anciennes méthodes décriées, ni pour nous apporter un espoir quelconque ? Pire encore, l'intégration des

miliciens a été faite, à un moment où, plusieurs hommes d'uniformes arabo-tamasheks, sont suspendus de leurs fonctions, et sont sans salaires et immobilisés à Bamako, jusqu'aujourd'hui. Dont leur loyauté ne fait aucun doute, et dont leur absence pendant une certaine période, se justifie par la sécurisation de leurs propres personnes, leurs familles et parents dans les pays voisins, suite aux événements douloureux du 1er, 2 et 3 février 2013, et ceux du 22 mars 2014.

L'écartement des militaires Arabo-Touaregs dans les forces armées maliennes participant à la «sécurisation» du nord à Tombouctou comme à Gao, pourrait se résumer en un plan machiné, visant à expurger et expulser les Arabo-Touaregs de ces lieux. Puisque, en dehors du Colonel Gamou et quelques éléments et sa milice «Delta» opérant dans la région de Gao. Tous les autres Arabo-Touaregs en pleine fonction, sont isolés et laissés au sud. Pendant que, les Arabo-Touaregs civils restés dans les zones, sont persécutés et exécutés chaque jour, loin des caméras et des journalistes. J'interpelle mon professeur Diacounda Traoré, qui est à la fois mon cher collègue, de revenir à la raison avec un discernement logique, le permettant de sortir de cette crise grandi, tout en confirmant ses qualités de Professeur de Mathématique maîtrisant la logique.

Je manifeste ma surprise à l'endroit du Procureur Général de la République du Mali, M. Daniel Tessougué, collègue de la famille judiciaire, et cher cousin par synagouya. Dans son interview sur les médias maliens (Sur l'ORTM nuit du 18/02/2013), suite à sa visite des zones libérées du nord Mali. Le Procureur Général n'a pas manqué de surprendre tous ceux qui connaissent la fonction fondamentale réservée au procureur de justice, conformément au Droit. Dans mes cours de familiarisation à la famille judiciaire en 1ère année de droit. J'avais appris que le Procureur avait pour fonction de respecter les lois et de les faire respecter conformément à l'éthique et l'équité. Que le Procureur est le défenseur des incapables (mineurs et majeurs incapables) voire faibles. Contrairement à ce que pensent les profanes en la matière, il n'est point le plus mauvais de la famille judiciaire, dont le rôle est de demander toujours dans son réquisitoire le maximum de peines aux coupables. Il est aussi le défenseur

3 Marches contre le massacre des soldats maliens tués à Aguelhok, en représailles de cela, des maisons des Arabo-Touaregs sont pillées. Puis, des agressions physiques à l'encontre des Arabo-Touaregs clairs. Evènement imputé à une/des radio (s) locale(s) de Bamako qui a/ont incité à la haine des teints claires comme la radio milles collines du Rwanda. Mais, en réalité c'est un évènement, dont la responsabilité ne peut pas relever d'une seule ou plusieurs radio (s) locale (s) seulement.

4 Coup d'état militaire, qui a renversé, le Président Amadou Toumani Touré (ATT).

12

et libérateur des innocents présumés coupables. Il est le représentant des intérêts de l'Etat, la société, d'où, un responsable de tout, puisque tout est régi par la loi. Cette fonction résumée en quelques lignes, m'interpelle par rapport à l'exposé de la mission faite par notre Cher Procureur Général. En tenant compte de la situation actuelle qui prévaut au nord, où les flagrantes violations des droits de l'homme se répètent, telles que: les arrestations arbitraires, les exécutions extra-judiciaires des innocents civiles, les enlèvements des innocents civiles, les pillages des biens dont certains propriétaires n'ont fui que pour se sécuriser etc. Toutes ces violations sont majoritairement perpétrées directement ou indirectement par nos forces armées, comme les ONG des droits humains nous le montrent sans détours, avec les témoignages de nos propres compatriotes sur différents écrans. Parmi toutes ces situations, notre Procureur Général de la République, ne nous a présenté dans son exposé, que les insuffisances des soutiens destinés à l'armée malienne, particulièrement les combattants au front. C'est comme si, il était en mission du Ministère de la défense, à la tête d'une délégation dont le rôle était d'auditer la structure en charge, d'offrir les appuis dont a besoin une armée en guerre.

Tout le monde sait, que l'armée est une structure puissante au Mali, qui se suffit largement pour exiger ses droits et les faire respecter, comme elle l'a toujours prouvé dans notre histoire. Du premier coup d'état militaire du 18 novembre 1968, au dernier du 22 mars 2013, en passant par celui du 26 mars 1991. Ce sont les militaires, qui sont les maîtres d'ouvrages de tous les changements politiques du Mali, des trois Républiques que l'Etat malien a connues. Et présentement, il n'est le secret pour personne, que le pouvoir réel reste encore entre les mains de l'armée, malgré son effacement progressif sur la scène publique, suite à la pression internationale. Est-ce la raison pour ignorer les vrais incapables et faibles en période de guerre, et toujours face aux hommes en armes qui en y abusent?

Notre Procureur Général a-t-il préféré prendre la défense des forts, qui n'en n'ont pas besoin de son secours, tout en ignorant, ceux qui n'ont espoir pour les défendre que lui? Et pourtant, il pouvait défendre les deux, comme il apparaît dans sa fonction précédemment citée. En faisant respecter le droit, conformément aux procédures légales. Tout en ordonnant les besoins: du nécessaire au supplément en passant par le complément.

Je manifeste mon soutien inconditionnel au Procureur Général, par rapport aux mandats d'arrêts

internationaux lancés contre les présumés innocents jusque-là, inculpés criminels, narcotrafiquants et terroristes, parmi lesquels, la notoriété de ce qui est reprochée à certains

13

d'eux, est avérée. Tout en félicitant aussi, le porte-parole du MNLA, qui a exprimé leur détermination et disponibilité à coopérer sans condition avec la Justice Internationale, en proposant aussi, un tribunal pénal international pour le Mali. Nous espérons que la parole donnée par le MNLA sera liée à l'acte au moment venu. Nous invitons aussi, le MIA, le Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA) comme d'autres mouvements dérivés ou connexes avec les extrémistes islamistes, sans oublier les milices sous couvertes de l'Etat malien, ou plutôt satellites du pouvoir de l'Etat malien, telles que : Ganda Koy, Ganda Izo, Milice Arabe du Colonel Ould Meydou, Milice Tamashek du Colonel Gamou et autres, de s'inspirer de l'exemple du MNLA dans le cadre de la coopération avec la justice nationale et internationale, selon les possibilités ou intérêts des uns et des autres, pour une meilleure manifestation de la vérité sur les crimes commis de part et d'autre.

Cependant, je reste très sceptique par rapport aux mandats d'arrêts internationaux, lancés à l'endroit des personnes dont les coupables sont déjà dans la mire de la CPI, qui a été saisie à cet effet, depuis Juillet. Pendant que, d'autres auteurs criminels connus publiquement, ne sont nullement inquiétés, sous la compétence de ceux-là mêmes qui lancent les mandats d'arrêts internationaux.

Je manifeste mon soutien absolu, à Son Excellence, Monsieur Malick Coulibaly, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux de la République du Mali par rapport à la lettre N° 0076/MJ-SG du 13 Juillet 2012 adressée à Madame la Procureure près la Cour Pénale Internationale (CPI), dont l'objet est: « Renvoi de la situation au Mali » conformément à l'article 14 du Statut de Rome de la CPI. Ainsi, vous lui avez déféré au nom de l'Etat malien les crimes les plus graves selon vous, conformément aux articles 7 et 8 du Statut de la CPI, commis depuis le mois de Janvier 2012 sur le territoire malien, dont les juridictions maliennes ne sont pas en mesure de poursuivre ou de juger leurs auteurs.

Je manifeste ma volonté de vous suggérer, Monsieur Malick Coulibaly, ministre de la Justice et Garde des Sceaux de la République malienne, d'actualiser, tout en complétant votre lettre précitée, et adressée à Madame la Procureure de la CPI, en y ajoutant, l'article 6 alinéas a, b et c. En tenant compte des morts et blessés graves des civils en particulier: femmes, enfants et vieux tamasheks, suite aux bombardements des hélicos militaires maliens, dans la région de Kidal avant sa tombée entre les mains de l'alliance MNLA-Ansar Adine, le porte-parole militaire malien, interrogé par les medias étrangers, à propos de ce que les médias ont qualifié de bavures, avait répondu avec certitude, que les hélicos militaires maliens interviennent avec

14

professionnalisme et responsabilité, sans présenter ni excuses ni remords. Ce qui laisse croire, que les massacres de ces civils exhibés par les ONG humanitaires, font partie du professionnalisme et responsabilité, voulue et assumée par notre armée malienne.

Même chose pour l'exécution des prédicateurs arabo-berbères, musulmans maliens et mauritaniens, par l'armée malienne, qui a connu sa responsabilité criminelle sous la pression de l'Etat mauritanien, en présentant des excuses à l'Etat Mauritanien et ses familles victimes par le canal de l'autorité habilitée à cet effet. Par contre, les familles arabo-berbères maliennes des prédicateurs maliens, exécutés au même moment, par les mêmes auteurs militaires maliens, jusqu'à nos jours, n'ont bénéficié d'aucune excuse de manière officielle, de la part des autorités maliennes.

Dans la même foulée, deux campements tamasheks ont été victimes de massacres de l'armée malienne dans les zones respectives, Diabaly et Diourra. Un desdits campements a perdu plus d'une cinquantaine d'hommes (des mineurs aux vieillards), et leurs images, prises avant leur mort, ont circulé en forme vidéo sur les réseaux sociaux (Yotube, facebook, etc.). Ce qui a permis au monde de voir les militaires maliens maltraiter inhumainement des mineurs et adultes civils innocents tamasheks comme d'habitude, mi- habillés, poignés attachés par leurs turbans et cordes, jetés par ci et là, comme des moutons de tabaski, du jour de fête de tabaski, sous les ordres du Capitaine et ses lieutenants, qui les insultaient et les maudissaient en français comme en bambara, tout en les promettant, qu'ils vont les tués tous, comme ils l'ont fait.

Un scénario bizarre aussi, nous a été présenté sur les mêmes réseaux sociaux précités, à la suite du contre coup d'Etat militaire déjoué en avril 2012, qui diffusaient les images d'un camion militaire contenant des hommes noirs athlétiques en mini-culottes considérés militaires putschistes ou pro-putschistes, attachés et descendus brutalement par les militaires dans un camp militaire malien. Cette situation qualifiée d'un règlement de compte entre les militaires fut aussi critiquée et suivie de plusieurs dénonciations et arrestations arbitraires voire exactions extra-judiciaires entre les militaires en conflit. Sans oublier les pillages des biens des innocents, puis enlèvements et agressions des civils et responsables.

Excellence, Monsieur Malick Coulibaly, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux de la République malienne, nommé à ce poste politique en récompense de votre démission courageuse conformément à votre déontologie professionnelle, à votre poste de procureur sous l'ancien régime, qui est vu par certains en état d'hibernation. Il est extrêmement

15

important de tenir compte des conséquences inimaginables, de l'intervention Opération Serval, pour les communautés Arabo-Tamasheks du nord Mali. Qui se sont vues dans l'obligation dans leur majorité de fuir par crainte de l'armée malienne et ses milices, en réminiscence de leurs massacres innombrables qui ont recouvert leur territoire des années 1963 à nos jours. Les quelque uns qui sont restés n'ont pas été épargnés, comme les biens de ceux qui ont fui. Les Arabo-Tamasheks sont dans ce qu'ils appellent respectivement Alwahla bilahila et Arghegh Ameghayagh, qui équivalent à l'expression française : « être entre le marteau et l'enclume ». Pour ceux qui fuient pour sauver leurs vies, ils sont accusés d'être complices, de se reprocher quelque chose, c'est pourquoi ils ont fui. Pour ceux qui restent sans fuir aussi, ils sont accusés d'avoir collaboré ou de continuer à collaborer, ou d'être même espions pour informer ceux, contre qui le combat est mené, et vivent sous une pression inexplicable. Cela illustre les propos tenus par l'Honorable Nock Ag Attia de Diré, qui a dit sincèrement, durant son interview de l'ORTM, que les Arabo-Tamasheks ont fui parce qu'ils craignent l'armée et ses milices, et s'inquiètent de revivre les mêmes massacres de 1991 à 1994 commis par l'armée et ses milices, il parle principalement de chez lui. Le courageux honorable, Nock Ag Attia se rend compte de la nécessité de mettre fin à la langue de bois, au discours lâche, tout en agissant en tant qu'un vrai parlementaire républicain, et représentant de ses électeurs. Il est parti jusqu'à demander à la justice, de poursuivre tous les auteurs des crimes sans exception. Il a été aussi intransigeant, sur la nécessité de faire intervenir les casques bleus, qui sécuriseront tout le monde de manière impartiale, selon lui.

Monsieur le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, cela résume la situation actuelle, depuis l'intervention de l'Opération Serval et la récupération des régions du nord, particulièrement Gao et Tombouctou. Qui ont été vidées de leurs habitants Arabo-Tamasheks, et dès l'arrivée de l'armée malienne monocolore, le monde entier a assisté aux pillages systématiques des boutiques et maisons Arabo-Tamasheks, sous les yeux de notre armée. Cela n'est qu'un rappel pour les Arabo-Tamashek (de Gao et Tombouctou) des pillages, de leurs maisons et boutiques en 1991, dirigés par l'armée malienne au vu et au su de tout le monde. Cette année, où, les propriétaires de ces biens ont majoritairement fui, les militaires n'ont pas besoin de diriger les pillages, puisque les badauds ont les mains libres sans aucun risque. Les militaires n'ont fait qu'assisté et félicité machiavéliquement les pilleurs, avec la complicité de leurs collègues français, ce qui montre que tous, n'ont fait qu'exécuter les ordres reçus de leurs supérieurs. L'autre étape complémentaire, se manifeste sous plusieurs formes d'atteintes graves à l'intégrité physique et mentale des teints clairs Arabo-Tamasheks, qui continuent

16

encore, tout en provoquant leur expulsion forcée à la recherche de refuge, hors de chez eux. Quant aux exactions des innocents civils Arabo-Tamasheks et autres, il est important de signaler que ce qui a été montré par les médias, n'est rien par rapport à ce qui a été fait dans la clandestinité, et qui continue de se faire, par l'armée dans le but de ne pas être discréditée.

Monsieur le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, je crois fermement en votre éthique professionnelle et en votre patriotisme républicain sans faille. Ainsi, en tenant compte de quelques éléments signalés ci-dessus, faisant référence aux crimes graves commis, et flagrantes violations des droits humains par les forces armées maliennes et groupes connexes ou non, au nord comme au sud. Il relève de votre compétence d'ordonner une enquête sérieuse et rigoureuse à cet effet. Pour mettre la lumière sur tous les crimes imprescriptibles commis sous votre fonction, aussi bien que ceux, qui ont été commis antérieurement à votre fonction, ce qui permettra de rappeler à l'ordre les assassins (auteurs intellectuels et exécutants de leurs ordres) qui jouissent encore de l'impunité totale. Je ne peux terminer mes propos, M. Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, sans vous exprimer ma profonde gratitude réaffirmée par votre engagement à coopérer avec la CPI au nom du Mali.

J'interpelle, Madame Fatou Bensouda, la Procureure près de la CPI, à veiller scrupuleusement sur la situation du Mali, par rapport aux crimes graves commis, qui relèvent de sa compétence. Tout en rappelant à l'Etat malien la nécessité de jouer son rôle conformément au principe de complémentarité, qui lie les deux institutions complémentaires. Et qu'en cas de refus avéré, ou d'empêchement de la part de la justice malienne, ou d'une nécessité d'étendre ses compétences au-delà de celles qui lui sont attribuées par la lettre précitée, en fonction des résultats de ses enquêtes déjà engagées. Il lui serait nécessaire, d'ouvrir des enquêtes proprio motu (de sa propre initiative), en vertu de l'article 15 du Statut de Rome de la CPI, puisqu'il y a la matière à cet effet, au nord, comme au sud.

Ainsi, c'est le lieu d'insister sur la nécessité de vous enjoindre de faire la lumière totale sur les crimes commis à Aguelhok à l'encontre des militaires maliens faits prisonniers, selon le pouvoir malien. Qui inculpait la responsabilité criminelle aux extrémistes islamistes d'Aqmi sous couvert d'Ansar Adine, dans le but de montrer une alliance entre le MNLA et Aqmi. Pendant que le leader d'Ansar Adine niait tout massacre de cette figure, le MNLA le qualifiait d'accusation grotesque issue d'un montage. A cela s'ajoute, le fait que les images diffusées des soldats maliens noirs sur les medias, mettaient un doute de ce qui se disait, de la part d'une partie des maliens, qui savait bel et bien, qu'il y avait beaucoup d'Arabo-

17

Tamasheks parmi les militaires maliens tués à Aguelhok. Ce qui a été confirmé par le Président malien de l'époque dans ses discours et interviews visant à calmer la chasse au teint clairs. Et le malien simple douteux, se pose des questions: alors, pourquoi tous les soldats massacrés noirs comme blancs n'ont pas été montrés? Où seuls, les militaires noirs ont été victimes du massacre inculpé aux islamistes extrémistes?

L'importance de cette affaire est capitale, puisque, c'est le massacre des soldats maliens à Aguelhok, qui a été le prétexte pour déclencher les agressions et pillages des familles Arabo-Touaregs de Bamako et dans d'autres grandes villes du sud Mali. On parle même de radio mille colline à la Rwandaise, qui a incité à la haine des teins clairs maliens. Par conséquent, il est nécessaire pour les communautés maliennes et la communauté internationale de connaître les vrais auteurs de cette confusion dans son ensemble. Et de démasquer les auteurs criminels quel que soit leur rang et origine. Le peuple malien entier et la communauté internationale comptent sur vous et vos collaborateurs maliens, pour que lumière soit faite sur tous les crimes graves commis dans ce pays, dans l'intérêt d'une justice pour tous et une paix réelle.

Je conclus ce passage, en rappelant que le Mali a ratifié la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), qui est la seule convention qui ne prévoit nullement la suspension des droits fondamentaux de l'homme. Par conséquent, le décret d'Etat d'urgence décrété par le Président de la République du Mali par intérim, ne peut aucunement dispenser les auteurs des crimes de leurs responsabilités criminelles. Puis, les crimes imprescriptibles ne sont aucunement susceptibles d'être absous conformément au Droit International Pénal.

Je manifeste mon mécontentement vis-à-vis de certains défenseurs des droits de l'homme maliens, qui se sont permis de faire un show sur les médias maliens, en nous divertissant tout en essayant de nous convaincre, ou à défaut de cela, de nous confondre, nous embrouiller sur la véracité des vrais auteurs des crimes commis à Sévaré et ailleurs. Leur partialité et leur tentative de faire disparaître les traces des vrais auteurs des crimes, ont montré, qu'il leur reste encore beaucoup à apprendre pour changer, s'adapter et pouvoir devenir des vrais défenseurs des droit de l'homme, plutôt que des vrais défenseurs des frais de l'homme.

Je proteste contre les comportements inappropriés des hommes politiques maliens, particulièrement ceux du nord, qui nient les exactions de leurs propres parents civils innocents avec égarement, en brocardant des orphelins, veuves/veufs, parents et amis meurtris sans défense et sans recours. Ils ne se rendent pas compte encore, qu'en agissant ainsi, ils ne font nullement du bien au Mali, mais plutôt du mal au Mali, dont l'avantage de leurs actions ne

18

pourrait profiter qu'aux vrais assassins, qui sont à la base des maux dont souffre le Mali. Leurs attitudes dans ce sens, montrent à suffisance leur vraie face et caractère opportuniste, qui à la fois place une méfiance vis-à-vis d'eux au sein des vrais nationalistes, républicains et honnêtes maliens. Puisqu'il est inadmissible qu'un père de famille, d'une communauté, d'un village, un élu etc. soit incapable de défendre sa famille, sa communauté, son village, ses électeurs honnêtement, et prétendre être capable de le faire à la nation, la patrie, dont leur cellule est la famille. Celui qui agit maladroitement vis-à-vis de sa famille dans ces conditions, fera pire pour la nation quand l'opportunité lui sera accordée. Je dénonce avec énergie la continuité des exactions perpétrées par l'armée malienne à l'encontre des communautés Arabo-Tamashek au nord, particulièrement la région de Tombouctou, d'où les informations continuent de me parvenir, par le canal des innocents sans voix et sans sou.

Je manifeste ma volonté de proposer au pouvoir malien, particulièrement aux hommes politiques anciens et jeunes, d'adapter leurs discours et vues de la politique, à la réalité du moment. La leçon du Code de la famille du Mali de 2009, n'a pas encore suffi et permis aux politiques de comprendre, le changement qui est déjà engagé. Ce changement a déjà fait ses preuves, dans les pays où les dictatures se croyaient puissantes et intouchables.

Je proteste contre tous ceux qui incitent à l'extermination des villages suspectés d'abriter les extrémistes islamistes, particulièrement le village de Kadji, proche de Gao, déjà stigmatisé et surnommé « Ile Jihadiste ». Je signale, que tous ceux qui incitent à l'extermination de ces villages, pour appartenir à des islamistes salafistes wahabites, sont en train d'inciter à un génocide visant à exterminer une communauté religieuse. Seules, les

personnes en armes engagées en plein combat, peuvent faire l'objet d'exécution durant les hostilités. Une fois l'ennemi est arrêté ou s'est rendu, la partie vainqueur a l'obligation, de le traiter conformément aux normes internationales à cet effet. Je rappelle, que je suis adepte de la doctrine de ceux qui pensent, que la justice n'est pas faite pour punir, sinon, pour éduquer, rééduquer et réinsérer dans la société. Et que l'homme peut toujours changer, puisqu'il n'est pas mauvais par nature. En conséquence, tout dépend de sa socialisation. Je ne suis nullement en faveur d'un autre village Sakoiba (massacré par le pouvoir, sous la 1ere République) au Mali, dans les populations noires de mon pays. Non plus, pour d'autres souvenirs amers et horribles au nord, en plus de ceux qui ont déjà existé.

Je manifeste ma volonté, ma disponibilité et mon engagement, tout en proposant une justice transitionnelle pour le Mali. Pour que la République fasse une autocritique de son passé et

19

présent, et que la lumière soit faite sur toutes les atrocités passées y compris celles qui se passent encore, en situant les vrais responsabilités de part et d'autre, et en démasquant leurs vrais auteurs criminels. Seul le Peuple conscient, libre de toute forme de manipulation, aura le dernier mot de la décision à prendre, pour aller sur des nouvelles bases saines et justes pour tous.

Je conclus mon manifeste, inspiré du style de l'écrivain français Emile Zola, dans l'affaire Dreyfus de sa lettre titrée «J'accuse...!». Tout en reconnaissant que mon discours est issu d'un style propre au Mali, dont la compréhension pourrait poser de problème, à ceux qui ne sont pas familiers à la situation socio-politico-malienne, particulièrement, à mes frères sud-africains, pour qui, nous sommes tous noirs au Mali. Ce qui m'a été confirmé, dès mon arrivée dans ce pays d'arc-en-ciel, par ceux-là, avec qui je partage le même teint. D'ailleurs, c'est le lieu de témoigner, que cela est reflété dans l'idiosyncrasie du sud-africain noir simple. Je l'ai vécu et senti, puisque chaque fois que je marchande au marché populaire, les vendeurs noirs sud-africains ne manquent jamais, l'occasion de me promettre un bon prix, parce que je suis leur frère noir. Comme, eux-mêmes, aimaient le dire ainsi : «Don't worry my brother, I will make a good price for you, as you are a black like me», je me suis toujours senti gêné en entendant ces propos, mais, je comprends aussi le contexte socio-politico-historique qui a façonné cette idiosyncrasie.

Par humour, je pourrais dire qu'en fonction de mon expérience, je me suis vu soumis à une autre forme d'application de la relativité de la théorie physique d'Einstein: blanc au Mali, noir en Afrique du Sud et en pays scandinaves, arabe en Asie et métis en Amérique Latine. Je change de couleur, de race et de communauté selon le mouvement, la position et l'observation qu'on fait de moi. Ce qui est constant et absolu ici, c'est moi-même, qui reste le même (l'équivalent de la vitesse de la lumière qui est la constante absolue, selon Einstein). Donc l'utilisation des termes « blanc » et/ou «noir» dans mon texte ne doit pas être vu sous aucun angle à caractère racial quelconque, c'est juste pour se faire comprendre, tout en se conformant au vocabulaire connu et utilisé dans le contexte de mon manifeste. Ainsi, je joins ma voix à celle du grand scientifique Albert Einstein, qui vers 1940, à son entrée aux Etats-Unis d'Amérique, en remplissant le formulaire de contrôle à la frontière, écrivait: race humaine dans la case réservée à la race. La police de frontière protesta, et le grand scientifique refusa de céder en finissant par faire comprendre à la police de son erreur scientifique. Puisqu'il n'y a qu'une seule race humaine!

20

C'est l'occasion pour moi, d'interpeller la classe politique africaine en général et spécifiquement celle du Mali, à mettre fin au racisme, tribalisme, l'ethnocentrisme, le sectarisme, le communalisme, l'égo-centrisme, l'opportunisme qui sont les outils par lesquels ils détruisent la société. Tout en les invitant de les remplacer par l'humanisme, l'altruisme sur la base d'une justice sociale.

Je lance aussi un appel aux femmes, aux intellectuels, aux leaders religieux, aux jeunes et autres groupes sociaux de la société civile, de refuser de céder à toute sorte de manipulation visant à détruire la société.

Je condamne énergiquement, toute forme de milice ou groupe d'auto-défense: Tamashek, Arabe, Sonrhaï, peuhl ou d'autres communautés quelconques. L'expérience nous a montré au Mali comme ailleurs, que les milices ne sont que des instruments de destruction de la société, dont se servent des individus malintentionnés et opportunistes au pouvoir, comme hors du pouvoir. Qui au Mali, malgré leurs échecs répétés, persistent encore pour perpétuer leur business criminel et immoral, qui ne fait profit que sur le trafic sale et le sang des innocents. Seule, une armée nationale et républicaine, multiethnique et multiraciale, consciente de son devoir et de son obligation, pourra assurer la sécurité et la stabilité du pays. Celle que nous n'avons pas aujourd'hui, mais, il faut la créer.

Sans aucune haine, j'ai honte, pour ceux qui n'ont pas honte, qui font honte à la République et à l'Humanité!

M. Lahyerou Ag Aly

Human Rights Lawyer, LL.M Human Rights and Democratisation

Assistant de la Faculté de Droit Public, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Mali.

Email : lahyerouagaly@rocketmail.com

N.B : diffusion autorisée par l'auteur.